



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

DES PARENTS ENGAGÉS EN ÉDUCATION!

Gaspé, le 23 novembre 2015 — Lors des assemblées générales annuelles qui se sont tenues dans les écoles au cours du mois de septembre, des représentants au comité de parents ont été nommés, les voici : Yves Boucher (Saint-Norbert et de l'Escabelle), Pascale Caissy (de l'Anse), Mylène Deschênes (des Bois-et-Marées), Catherine Beau-Ferron (Notre-Dame-des-Neiges), Isabelle Richard (Commissaire-parent primaire, Esdras-Minville et du P'tit-Bonheur), Geneviève Boulay (aux Quatre-Vents), Nadia Langlais (Notre-Dame-du-Sacré-Coeur), Marielle Ruest (Saint-Rosaire et de la Découverte), Nicolas Cyr (Notre-Dame-de-Liesse), Sébastien Desroches (Gabriel-Le Courtois), Julie Scantland (Saint-Maxime), Sara Girard (des Prospecteurs), Linda Keating (C.-E.-Pouliot), Réal Landry (Saint-Joseph-Alban), Sylvie Pelletier (commissaire-parents secondaire) et France Tapp (comité consultatif EHDAA)

Madame Isabelle Richard a été nommée présidente du comité de parents pour 2015-2016, alors que madame Sylvie Pelletier assumera la vice-présidence.

Nominations des représentants à divers comités

Comité local MEESR-MSSS: Sylvie Pelletier

Comité du budget de la Commissions scolaire : Isabelle Richard Comité des demandes d'admission exceptionnelle : Isabelle Richard Comité de l'Ordre du mérite de la Commission scolaire : Nadia Langlais

Représentants à la Fédération des comités de parents du Québec : Yves Boucher et Sylvie Pelletier

Quel est le rôle du comité de parents ?

Seul organisme permanent formé exclusivement de parents dans le réseau scolaire québécois, le comité de parents doit assumer pleinement la responsabilité de promouvoir la participation parentale en éducation. Il doit faire en sorte que les parents soient présents à tous les paliers du monde scolaire et obtiennent ensemble l'éducation qu'ils désirent pour leurs enfants.

Formé de parents, pour les parents et par les parents, le comité de parents a comme premier défi de devenir, par son dynamisme, par l'engagement de ses membres et par ses initiatives de soutien et d'animation, le pivot de la participation parentale dans le milieu. Le comité de parents est le porte-parole des parents de la Commission scolaire. La loi stipule d'ailleurs qu'il a comme fonction « de transmettre à la Commission scolaire l'expression des besoins des parents (LIP, art. 192,30), identifiés par ses membres ». Il peut ainsi devenir un agent de changement dans son milieu.

Source:

Commission scolaire des Chic-Chocs

Pour information:

Marie-Noëlle Dion, conseillère en communication Téléphone: 418-368-3499, poste 5912